



NOUVEAUTÉ :

Inscriptions **du 29 avril au 19 juillet 2019**

Inscription au Transport Scolaire

Ardèche

sur auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

INSCRIPTION EN LIGNE : LES AVANTAGES



Je peux m'inscrire **24 h/24, 7j/7** avec un paiement par carte bancaire.



Si je m'inscris en ligne jusqu'au 19 juillet, je peux bénéficier **du débit différé au 6 septembre.**



J'imprime chez moi le coupon provisoire de transport utilisable dès la rentrée, en attendant ma carte de transport ou le rechargement de la carte Oûra!

Je peux télécharger le **formulaire papier** (ou le demander à mon établissement) et le retourner par courrier à l'Antenne des transports.

Région Auvergne-Rhône-Alpes
4 rue Pierre Filliat
07000 Privas



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Je bénéficie déjà des transports scolaires :

Vous recevrez un mail le **29 avril 2019** concernant les inscriptions en ligne. Inscrivez-vous en cliquant sur l'onglet « renouvellement » de la page « inscription transports scolaires ».

Je suis un nouvel utilisateur des transports :

Cliquez sur l'onglet « nouvelle demande » de la page « inscription transports scolaires ». Un identifiant vous sera attribué et vous devrez créer votre mot de passe.

Je suis exonéré de la participation. Dois-je m'inscrire en ligne ?

Oui ! L'exonération est accordée pour :

- les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600 € sur justificatif établi pour l'année 2019 ;
- À partir du 4^{ème} enfant transporté par nos services.

En cas de garde alternée, comment faire ?

Si les deux parents habitent en Ardèche, vous pouvez saisir un double trajet. Lors de votre demande en ligne, les documents justificatifs à fournir vous seront indiqués.

En cas de problème lors de ma saisie en ligne, que faire ?

- Consulter la Foire aux questions sur le site auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche
- **Contactez-nous** via le formulaire contact sur auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche ou par téléphone au 04 26 73 32 00